

Montréal le 26 février 2021

Aux cadres administratifs et à leurs collaborateurs immédiats

OBJET: CHANGEMENT IMPORTANT – TRAITEMENT DES SALAIRES FACTURÉS DE L'EXTERNE

Bien que nous recommandions d'utiliser les comptes d'honoraires pour services rendus ou encore de procéder par entente de transfert pour les subventions, nous reconnaissons qu'il peut être requis de traiter une dépense relative à la facturation de salaires externes sur des comptes spécifiques à cet effet en raison des besoins de reddition de comptes imposés par les organismes qui subventionnent les dépenses.

Les salaires imputés aux livres de l'Université et déclarés au Ministère de l'Enseignement Supérieur (MES) ne doivent concerner que le personnel embauché par l'Université et à son service.

Pour répondre au besoin de certaines situations qui ne permettent pas le transfert d'apports à des entités externes, nous avons donc prévu une série de comptes de Grand-Livre (GL) qui constituent des miroirs à ceux utilisés pour le personnel de l'Université.

Ces comptes ont une codification SIFU spéciale qui permet de les soustraire de la masse salariale déclarée au MES.

Les comptes présentés au tableau ci-après sont maintenant disponibles pour utilisation lorsque la situation s'y prête, soit dans le cas de subventions ou de contrats qui ne permettent pas le transfert de fonds à des entités externes.

Dans tous les autres cas, nous recommandons d'utiliser les comptes d'honoraires pour services rendus ou ceux spécifiques aux transferts de fonds débutant par 871 ou 873.

Si le budget-type du projet ne permet pas un de ces comptes, vous pouvez le faire ajouter en contactant madame Yolaine Beaulieu, pour les fonds de recherche ou madame Lyne Béclair pour les autres types de projets.

À noter qu'il n'est pas possible d'utiliser les comptes ci-dessous sur les projets associés aux revenus de dons ou de dotation.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Louise Vanasse, cpa,ca
Contrôleur

COMPTE GL REQUIS	DESCRIPTION	AU LIEU DE :
70000871	AVANTAGES SOCIAUX EXT FACTURÉS PAR DES ENTITÉS	
90000871	SALAIRE EXT DIRECTION ADMINISTRATIVE RÉGULIER.	90000001
91000871	SALAIRE EXT CADRE-GÉRANCE RÉGULIER	91000001
92009871	SALAIRE EXT ENSEIGNANT-CHERCHEUR RÉGULIER	92000009
92100871	SALAIRE EXT ENSEIGNANT-CHERCHEUR RÉGULIER NON RÉGULIER AUTRE	92100000, 92100009
92190871	SALAIRE EXT ENSEIGNANT-CHERCHEUR RÉGULIER NON RÉGULIER INVITÉ	92190000
92191871	SALAIRE EXT ENSEIGNANT-CHERCHEUR NON RÉGULIER CONFÉRENCIER	92191000
93100871	SALAIRE EXT AUXILIAIRE ÉTUDIANT NON RÉGULIER	93100000, 93103000
94000871	SALAIRE EXT PROFESSIONNEL RÉGULIER	94000001
94101871	SALAIRE EXT PROFESSIONNEL NON RÉGULIER	94100001
94103871	SALAIRE EXT PROFESSIONNEL SURNUMÉRAIRE	94100003
95000871	SALAIRE EXT TECHNIQUE RÉGULIER	95000001
95101871	SALAIRE EXT TECHNIQUE NON RÉGULIER	95100001
95103871	SALAIRE EXT TECHNIQUE SURNUMÉRAIRE	95100003
95199871	SALAIRE EXT ASSISTANT TECHNIQUE SURNUMÉRAIRE	95199003
96000871	SALAIRE EXT BUREAU RÉGULIER	96000001
96103871	SALAIRE EXT BUREAU NON RÉGULIER	96100003
97000871	SALAIRE EXT MÉTIER RÉGULIER	97000001
97103871	SALAIRE EXT MÉTIER SURNUMÉRAIRE	97100003
98000871	SALAIRE EXT ASSOCIÉ-CHERCHEUR RÉGULIER	98000001
98110871	SALAIRE EXT POST-DOC NON RÉGULIER CANADIEN	98100100
98120871	SALAIRE EXT POST-DOC NON RÉGULIER ÉTRANGER	98100200
99700871	SALAIRE EXT CHARGÉ DE COURS	99700000